

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est dans l'intérêt de la Chambre et de tous les députés d'attendre les résultats de cette enquête afin d'établir si la sécurité est suffisante et si un nombre suffisant d'employés est chargé de veiller à la sécurité. Cet événement ne signifie pas nécessairement que tout le système est déréglé. Le comité a d'ailleurs été rassurant. Nous suivons ses conseils et nous appliquons les recommandations découlant de l'enquête qui sera entreprise sous peu.

M. Blaikie: Monsieur l'Orateur, dois-je conclure, d'après ce que nous dit le ministre que, n'eût été le tragique événement qui s'est produit à Mississauga en fin de semaine dernière, le ministère des Transports n'aurait pris aucune initiative à cet égard?

Des voix: Oh, oh!

M. Blaikie: Ma dernière question, monsieur l'Orateur, va naturellement de soi. Le ministre songera-t-il à donner, dans la mesure législative proposée, une plus grande importance à ce domaine en y faisant figurer une disposition selon laquelle les convois transportant des produits dangereux suivraient là où c'est possible, un nouvel itinéraire et contourneraient les régions habitées ce qui éviterait le genre de danger auquel les habitants de Mississauga ont eu à faire face en fin de semaine dernière?

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'entendre le député nous dire qu'il va être sérieux. Je ne suis pas sûr, cependant, que sa suggestion le soit. D'autre part, je suis convaincu que dans le cours normal de l'enquête on se penchera sur la question.

Quant à la position du gouvernement concernant le transport des produits dangereux, j'ai déjà dit qu'on est rendu à la dernière ébauche du projet de loi. Le bill sera donc probablement présenté d'ici une semaine ou dix jours. A cause de la complexité de l'application des lois sur le transport des produits dangereux, celle-ci exigera la collaboration et l'accord des provinces, des municipalités et de l'industrie. Nous avons entrepris de nous assurer que tous les secteurs de l'industrie non seulement l'appuient mais la respectent.

Je puis assurer au député que, lorsque le bill sera présenté, il sera acceptable aux provinces et à l'industrie. Nous espérons que le député l'appuiera et collaborera de sorte qu'il soit adopté rapidement.

● (1425)

LE DÉSASTRE DE MISSISSAUGA—L'INSPECTION DES WAGONS AVANT LE DÉPART DE LONDON, ONT.

M. Charles Turner (London-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports, mais je voudrais lui dire tout d'abord que je l'avais prévenu que cela arriverait un jour au l'autre.

Le ministre peut-il dire aux députés si les cheminots du service des wagons du CPR avaient inspecté le train et les wagons en particulier avant que celui-ci ne quitte London en Ontario et si le train a fait l'objet d'une inspection en cours de route de la part d'un quelconque conducteur ou de la part de

l'équipe de cheminots du train à un quelconque endroit entre London et le lieu du déraillement et sinon pourquoi?

Des voix: Bravo!

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je sais que tous les députés respectent leur collègue qui vient de poser cette question et je voudrais y répondre aussi sérieusement que possible. Je crois que vous comprendrez puisque la CCT a demandé la tenue d'une enquête ce serait de ma part préjuger de son issue de donner une réponse à sa question. Je crois qu'il va donc devoir attendre la conclusion de l'enquête et qu'il devrait laisser aux enquêteurs le soin de déterminer si l'on a pris des mesures de précaution avant l'accident et si l'on a également procédé à des inspections de sécurité.

M. Turner: Le personnel du train m'a dit ne pas vouloir attendre la tenue d'un enquête. Il veut qu'il y ait davantage d'inspecteurs des voies ferrées avant que de nouveaux accidents ne se produisent.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Je ne puis que donner mon assurance au député que j'ai toujours pris au sérieux ses instances, ainsi qu'il doit le savoir sans doute, et que je prends également celles-ci au sérieux.

LE DÉSASTRE DE MISSISSAUGA—LES MESURES POUR EMPÊCHER D'AUTRES ACCIDENTS SEMBLABLES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, pendant que l'enquête dont le ministre a parlé suit son cours et pendant qu'il s'affaire à consulter les autorités municipales et provinciales et les expéditeurs, des trains semblables à ceux qui sont impliqués dans le déraillement de Mississauga traversent chaque jour des villes et des localités du Canada. Je voudrais qu'il nous promette, et même qu'il s'engage, à prendre dès maintenant des mesures pour empêcher que ne se répète un incident de ce genre? Pourquoi ne veut-il pas le faire?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà pris un engagement. J'ai dit que la mesure concernant le transport de produits dangereux serait présentée à la Chambre d'ici une semaine ou dix jours. C'est mieux que ce qu'a fait le gouvernement précédent qui n'a utilisé ce bill que comme mesure de remplissage et qui ne l'a jamais présenté pour être débattu.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre s'il a oublié que dans sa réponse lors de la présentation du projet de loi à l'étape de la 2^e lecture, il avait déclaré au nom de l'opposition officielle:

... Il faudrait, à notre avis, s'occuper de modifier la loi nationale sur les transports avant de passer à ce bill ...

Est-ce une priorité? C'est tout le contraire. Je voudrais lui demander aussi s'il se souvient qu'à l'étape de la deuxième lecture du bill en déclarant qu'il approuvait les objectifs du bill, il avait dit:

... Mais nous tenons à ce que ces objectifs soient atteints avec un minimum de frais ou de contraintes et un minimum d'entraves à l'activité des transporteurs et des utilisateurs.